



 Du 28 Avril Au 02 Mai

 Nouakchott

 55 000 MRU

Formation sur le code des marchés publics mauritanien et le manuel infraseuil



Objectifs de la formation

- ✓ L'objectif de cette formation est de permettre aux participants d'acquérir les compétences nécessaires pour:
Comprendre les Nouveautés de la Réforme des Marchés Publics en Mauritanie:
o S'informer sur les changements récents et les nouvelles dispositions réglementaires.
- ✓ **Maîtriser** les Procédures de Passation des Marchés:
o Apprendre les procédures spécifiques pour les marchés de fourniture, de services de consultants, et de travaux.
- ✓ **Acquérir** des Techniques Pratiques d'Évaluation des Offres:
o Développer des compétences pratiques pour évaluer les offres de manière efficace et conforme aux nouvelles réglementations.



Public Cible

Ce séminaire s'adresse à toutes les personnes impliquées dans les marchés



Contenu de la formation

- Cadre légal et réglementaire du code
- Champ d'application du code
- Différents intervenants dans le nouveau système de PM
- Personne Responsable de la Passation de Marchés (PRMP)
- Commission Nationale de Contrôle des Marchés publics (CNCMP)
- Autorité de régulation des Marchés Publics (CR, CRD, C. Audit, DG)
- Planification et Allotissement
- Groupement des Commandes
- Eligibilité aux Marchés Publics
- Différents types de marchés
- Méthodes de Passation des Marchés de Travaux et Fournitures
- Préqualification
- Dossier d'Appel d'Offres International (DAOI)
- Modalités de réception et d'ouverture des offres
- L'évaluation des Offres (procédure, Critères d'évaluation Critères de qualification,...)
- Le Guide d'évaluation des offres
- La sélection de consultants
- Les différentes catégories de consultants
- Le processus de sélection
- Les méthodes de sélection de consultants
- Présentation de la DP
- Note d'informations aux consultants
- Les Termes de référence
- Les types de contrats
- Evaluation des propositions techniques
- Evaluation des propositions financières
- Rapport guide
- Présentation du manuel des procédures de dépenses inférieur au seuil (PAA, CC, commission Ad hoc...)